



A Saint-Pierre-ville (Véi Viollo)

Bulletin municipal : mai 2021

LE MOT DU MAIRE

Mesdames, Messieurs, Chères Saint-Pierrevilloises,
Chers Saint-Pierrevillois,

Bien que la mise en route, il y a un an, de notre équipe se fasse dans les conditions que vous connaissez et subissez, nous avons tenu à exprimer la volonté d'agir et d'oser, malgré tout. En effet, la crise sanitaire que nous traversons depuis plusieurs mois a profondément bouleversé notre quotidien et devrait avoir de nombreux effets pour encore longtemps.

Le budget primitif 2021, voté le 8 avril sans hausse des taux de vos impôts, intègre un niveau d'investissements ambitieux et maîtrisé. Nous attendons les retours de nos partenaires sur les subventions pour lancer certains projets comme celui de l'école. Des réflexions, sont menées sur le Château La Tour et sur l'Ecole d'Ortial quant à de possibles acquisitions, mais ces dossiers chers à chacun d'entre nous ne sont pas faciles. Ces possibles opportunités ne peuvent s'entendre que dans un cadre budgétaire responsable et avec un bon usage des deniers publics.

« Maîtriser les dépenses, stabiliser l'imposition tout en investissant et en offrant un maximum de services... Ce sont là quelques lignes directrices du budget »

Nous avons eu ces derniers jours une bonne nouvelle, notre commune a été retenue sur un appel à projet du Parc Naturel des Monts d'Ardèche « Village de demain » qui nous aidera à développer notre village sur les prochaines années.

Sur un autre sujet, des discussions avancent avec le

département pour accueillir un médecin un à deux jours par semaine. Nous espérons une issue rapide et heureuse sur ce dossier important pour la population.

Aujourd'hui l'ensemble de nos logements communaux sont loués et l'attractivité de notre commune se voit également par l'accueil de nouveaux habitants à qui nous souhaitons la bienvenue. Le phénomène semble s'accélérer et nous travaillons sur des politiques d'accueil et de maintien des populations avec la communauté de communes Val'Eyrieux.

De nombreuses manifestations culturelles, touristiques et sportives qui font traditionnellement vivre, respirer et chanter notre territoire chaque printemps ont malheureusement dû être annulées. Pour autant, je constate avec grand plaisir la volonté de vite rebondir et d'offrir à nouveau, l'été prochain, bon nombre d'animations.

Dans quelques semaines, nous serons de nouveau appelés aux urnes. S'il appartient à l'Etat de mettre en œuvre les dispositions nécessaires pour assurer la sécurité sanitaire de ce scrutin, les communes y apporteront leur plein et entier concours, comme elles l'ont toujours fait. Ces scrutins du 20 et 27 juin permettront de choisir nos élus départementaux et régionaux, et nous nous retrouverons à nouveau à la salle de fêtes qui a été désignée bureau de vote dans le contexte actuel.

Nous avons la chance de vivre dans un village rural, avec un cadre naturel ô combien apaisant ! Gardons le cap, et nos ambitions pour Saint-Pierre-ville, en espérant que nous retrouverons rapidement nos petits bonheurs du quotidien et nos instants de convivialité.

Le maire: Florent DUMAS

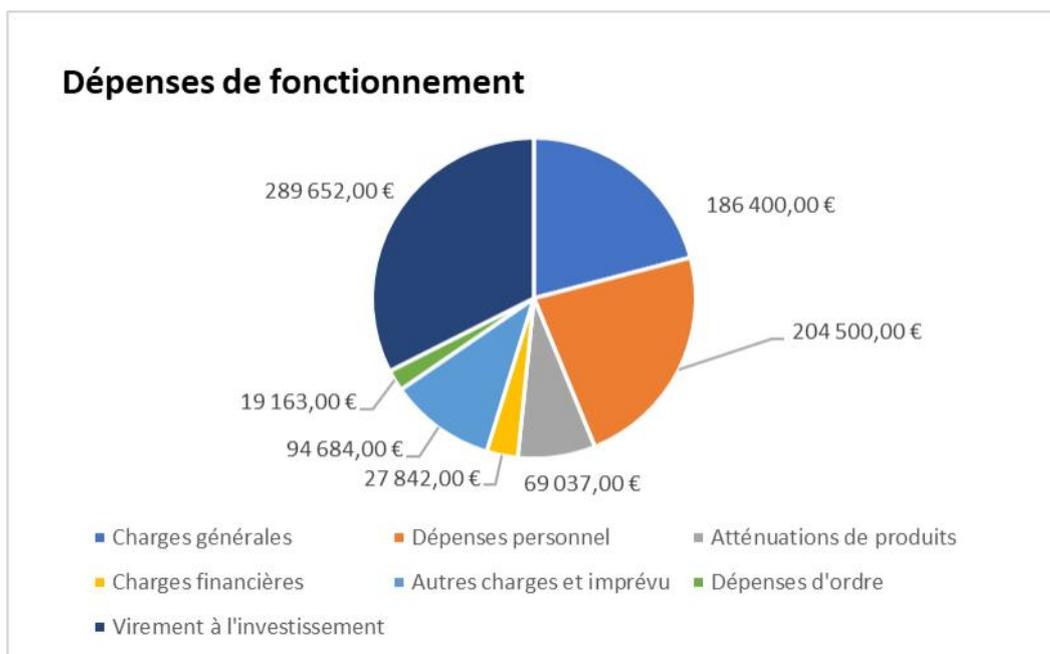
LE BUDGET PRIMITIF 2021

Son volume global atteint 1 505 341€ : 891 281€ en fonctionnement et 614 060€ en investissement. C'est un budget prévisionnel qui est équilibré en dépenses et recettes. Le bilan de l'exercice 2020 + le résultat positif antérieur permet de dégager un excédent de 342 998€ : 271 501€ sont affectés au fonctionnement et 71 496€ pour combler le déficit d'investissement (2019 et 2020).

Section de fonctionnement

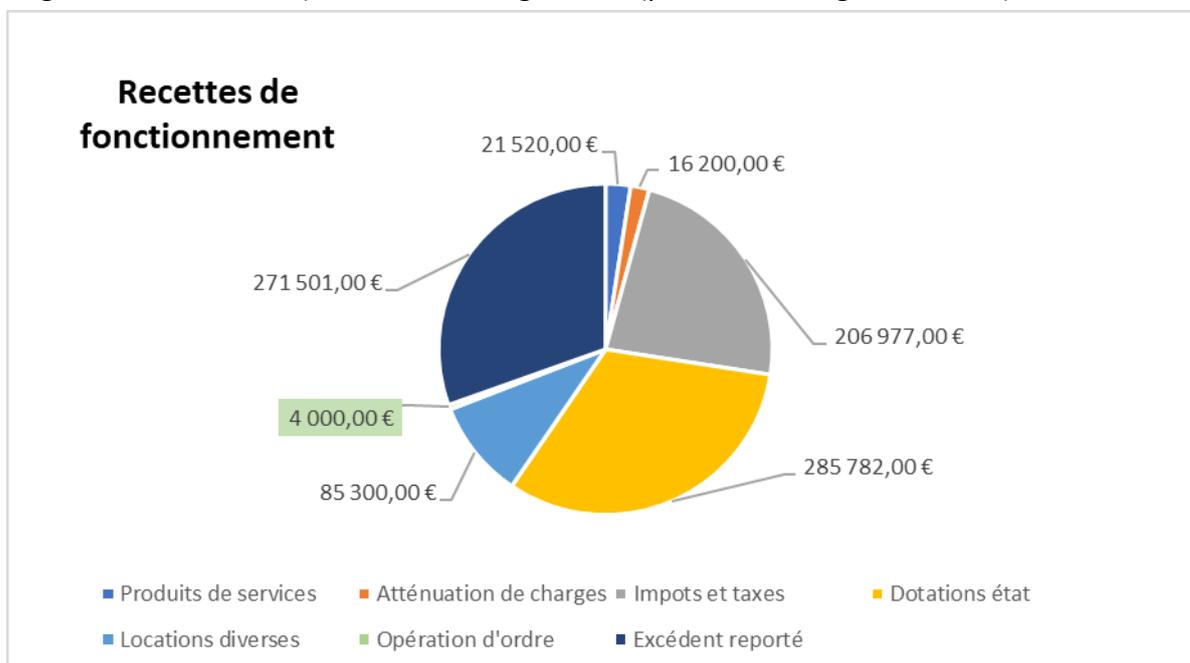
Dépenses : 891 281€

Les postes principaux sont : les charges générales (entretien de la voirie, des bâtiments et des véhicules, fournitures scolaires et de bureau, frais postaux et télécommunication...), les charges de personnel, la compensation à Val'Eyrieux suite au transfert de compétences (crèche, CLSH, bibliothèque...), les charges diverses (indemnités élus, ...) , les intérêts d'emprunts.



Recettes : 891 281€

Les postes principaux sont : les dotations de l'état, les impôts directs dont les taux communaux restent inchangés en 2021, les produits de services (cantine, occupation de domaine public, salle des fêtes, mise à disposition d'agents communaux...), locations de logements (particuliers et gendarmerie)



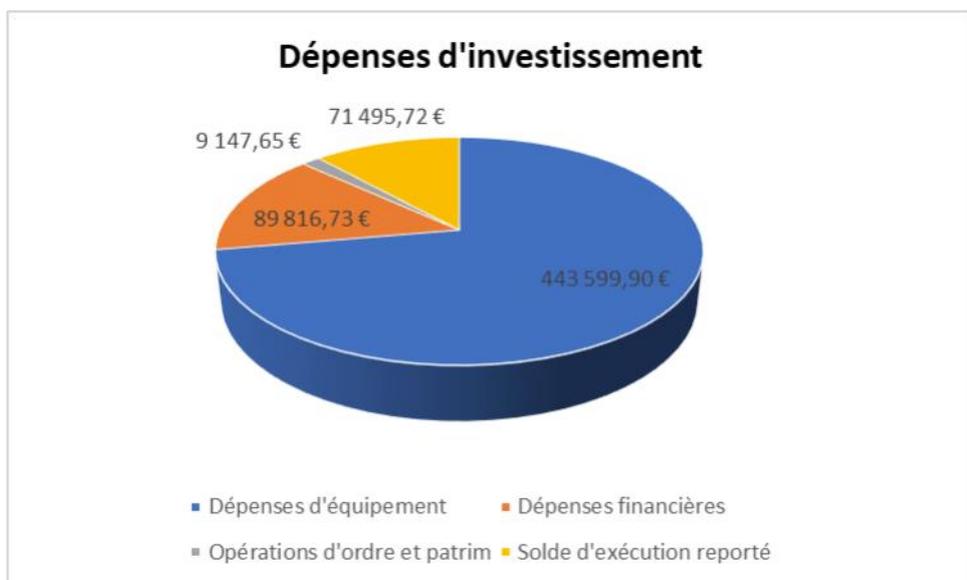
Section d'investissement

Le montant global est en forte progression par rapport à 2020 : certains projets prévus à l'exercice précédent n'ont pu être réalisés (le vote n'avait pu être fait qu'au mois de juillet) auxquels de nouveaux projets viennent s'ajouter. Il faut aussi prévoir de financer certaines opportunités qui pourraient se présenter.

Dépenses : 614 060€

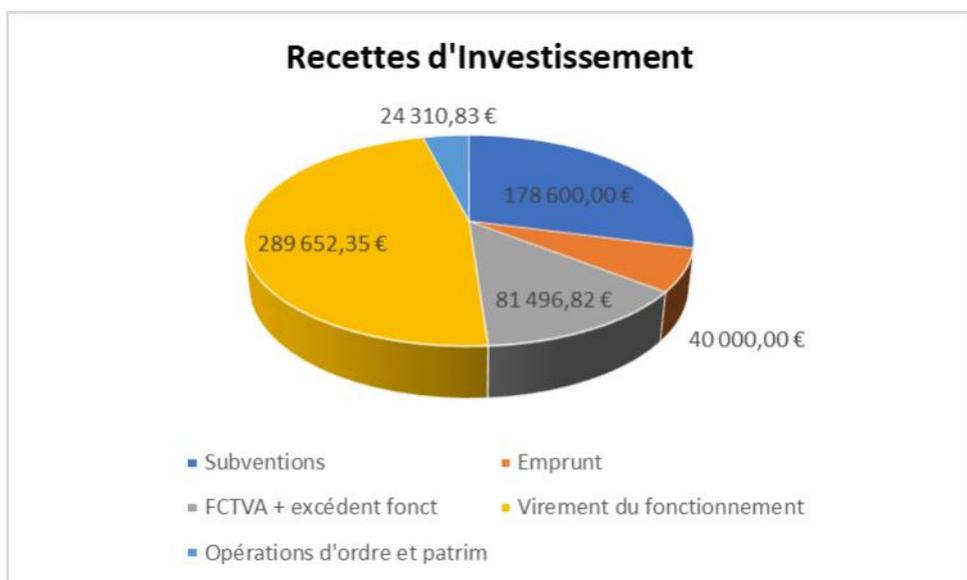
L'essentiel des dépenses d'équipement concerne : des travaux à l'école : cour, local pour 24 000€ et rénovation thermique pour 126 000€, des travaux sur les bâtiments publics (maison Hilaire, local technique, salle des fêtes) pour 138 00€, la restauration du monument aux morts pour 2 600€, le local pour l'installation des céramistes pour 108 000€, la réfection de la voirie pour 48 000€, l'étude Village de demain pour 30 000€, l'acquisition éventuelle de bâtiments pour 36 000€.

Le remboursement du capital des emprunts s'élève à 69 817€ (bien qu'en baisse de 11 000€ par rapport à 2020, il reste une dépense importante).



Recettes : 614 060€

L'essentiel des recettes provient de l'excédent de la section de fonctionnement : 289 652€, de l'excédent de 2020 reporté : 71 496€ et de la réversion de TVA : 9 000€, de subventions diverses : 178 600€. En cas de nécessité, un emprunt de 40 000€ est aussi prévu.



TRAVAUX SUR LA COMMUNE

L'élagage des arbres de la place du Clot, de la place Neuve et du Bessas a été réalisé en ce début d'année par l'entreprise NURY pour un montant de 1716 € ht.

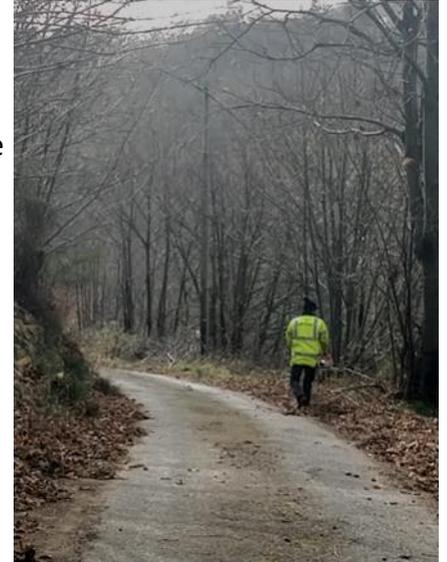
Les branches ont été broyées et les copeaux déposés au parking de la maison de retraite ; ils sont à la disposition des habitants qui peuvent en avoir l'utilité.

Les employés communaux, Yvan aidé par Jérémy VIALLE (embauché par la mairie pendant 8 semaines) ont procédé à l'élagage des arbres le long d'une majeure partie de la voirie communale. Cette opération était devenue nécessaire, surtout depuis les chutes de neige des automnes 2018 et 2019, car de nombreuses branches gênaient le passage des engins et camions de gros gabarit et présentaient un danger pour les usagers. Un broyeur a été loué 4 jours pour faire disparaître les branches qui ne pouvaient pas être stockées en bordure de route.

Les employés ont également repeint un des logements du CCAS situé rue des écoles avant l'arrivée d'un nouveau locataire prévue début mai.

Deux « râteliers » à vélos ont été installés, l'un à l'école, l'autre sur la place du Clot; un 3ème sera mis en place au camping.

La calade du hameau de la Ribeyre, très détériorée, a été en partie refaite.



AU SICTOMSED

La commune bénéficiait une à deux fois par an de la mise en place, par le sictomsed (Syndicat Intercommunal de Collecte et Traitement des Ordures Ménagères), de 2 bennes à encombrants qui rendaient un service apprécié par la population.

Ce sera peut-être supprimé: le sictomsed considère que cela exige un trop long travail de tri lors de la réception des bennes au Cheylard, étant donné la diversité de leur contenu.

Une solution de substitution est étudiée avec une collecte à domicile sur inscription. Nous vous tiendrons au courant de l'évolution de ce dossier.

La mise en place dans le village, par le sictomsed, de bacs de compostage collectif pour les bio déchets (déchets alimentaires et déchets verts) est actuellement à l'étude.

Pour plus d'informations n'hésitez pas à consulter le site du sictomsed au Cheylard :

<http://www.sictomsed.fr/>

UNE REVUE CONSACREE A ST PIERREVILLE

A l'initiative de l'association Mémoire d'Ardèche Temps Présent, un numéro complet de sa revue vient d'être publié : « Saint-Pierre-ville... au cœur de l'Ardèche ». Il a été proposé et coordonné par Alain Martinot et Didier Picheral.

Il comprend deux parties : du XIème siècle aux années 1970, une identité forgée ; depuis les années 1970 un nouvel élan.

La revue au prix de 13 euros est en vente à la presse, chez Florent Dallard et à la librairie d'Ardeleine.

LES LOCAUX DU SSIAD FONT PEAU NEUVE

Le SSIAD (Service de soins infirmiers à domicile) est géré par l'EHPAD. Il est agréé pour 24 personnes âgées et une personne handicapée. Ses locaux, propriété de l'EHPAD, se situent au rez-de-chaussée de la grange qui fait face à la petite maison de pierres. En 2020 la crèche, située au premier étage, a bénéficié d'un programme complet de travaux de rénovation. Rappelons que la crèche entre dans les compétences de la Communauté de communes Val'Eyrieux et qu'un bail a été signé entre EHPAD et Communauté de communes.

En 2021 un programme de travaux est engagé pour l'intérieur des locaux du SSIAD qui n'étaient pas aux normes et présentaient de nombreux manques : pas de bureau pour la cadre, une salle de repos pas adaptée, cuisine des agents obsolète... Un espace de réunion et de formation pour le SSIAD et l'EHPAD va être aménagé à l'occasion de ce nouveau chantier dont le coût global s'élève à 130 000 euros pris en charge par l'EHPAD. La livraison est prévue pour le 1^{er} août. Ces travaux sont également l'occasion d'améliorer l'accessibilité à la crèche ainsi que le parking dédié aux parents.

LE MARCHÉ DU DIMANCHE

Un nouvel arrêté municipal stipule que le marché a désormais lieu tous les dimanches de l'année. Il est de plus en plus prisé des habitants et des exposants. Il a donc fallu revoir les emplacements.

De nouveaux tarifs ont également été votés : un forfait existe pour l'année, à 100 euros, un forfait pour la saison d'avril à octobre à 51 ou 75 € en fonction du linéaire, et un tarif à la journée à 6 €.